



**BASSIN
D'ARCACHON**

SIBA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

www.siba-bassin-arcachon.fr

Édito

P.03

Organisation administrative & politique du SIBA

P.04

Pôle administratif & financier

P.06

Organigramme du service	P.06
Zoom ressources humaines	P.07
Finances 2025	P.08

Pôle de ressources numériques

P.10

Missions du pôle	P.10
Organigramme du service	P.11
Temps forts 2025	P.12

Pôle qualité de l'eau, expertises environnementales

P.14

Missions du pôle	P.14
Organigramme du service	P.14
Temps forts 2025	P.15

Pôle assainissement des eaux usées

P.18

Compétence assainissement des eaux usées	P.18
Collecte des eaux usées	P.18
Traitement des eaux usées	P.19
Investissements	P.19
Assainissement non collectif	P.19
Indicateurs financiers	P.20
Organigramme du service	P.20

Pôle gestion des eaux pluviales urbaines & cours d'eau

P.21

Missions du pôle	P.22
Organigramme du service	P.24
Temps forts 2025	P.25

Pôle risques littoraux

P.28

Missions du pôle	P.28
Organigramme du service	P.29
Temps forts 2025	P.30

Contrat territorial fleuve & côtier du Bassin d'Arcachon

P.32

Pôle maritime

P.34

Missions du pôle	P.34
Organigramme du service	P.35
Temps forts 2025	P.36

Pôle hygiène & santé

P.39

Missions du pôle	P.39
Organigramme du service	P.41

Pôle communication & promotion du Bassin

P.42

Missions du pôle	P.42
Organigramme du service	P.43
Temps forts 2025 promotion du Bassin	P.44
Temps forts 2025 communication institutionnelle	P.45

édito.



Le SIBA en actions

En 2025, le SIBA a continué la mise en œuvre de son plan d'actions 2024-2028 avec une même exigence : transformer les projets en réalisations concrètes.

Ainsi, la sécurisation du réseau d'eaux usées s'est poursuivie tout au long de l'année. Un travail souvent discret mais essentiel pour garantir la performance du service et accompagner l'évolution du territoire. Cette dynamique s'est notamment illustrée par l'ouverture, la construction et la mise en service de la nouvelle station d'épuration de Lacanau de Mios.

Dans les zones urbaines, les travaux engagés sur le réseau d'eau pluviale répondent directement aux enjeux révélés par les intempéries de ces dernières années. À titre d'exemple, à Lège-Cap Ferret, chemin de Cassieu, le renforcement des canalisations et le reprofilage des fossés contribuent à mieux gérer les eaux pluviales dans un quartier particulièrement éprouvé durant l'hiver 2024. À Gujan-Mestras, la création de nouvelles zones d'expansion permet de mieux accompagner les écoulements et de favoriser l'infiltration de l'eau.

Par ailleurs, en amont des secteurs urbanisés, des travaux ont été entrepris avec le programme ReZHilience, qui vise à ralentir les écoulements et à s'adapter au changement climatique. À Arès et Lanton, sur le cours d'eau du Cirès, situé à l'aval d'une plaine agricole, les interventions visent l'amélioration de la qualité de l'eau et la restauration des zones humides.

Des réseaux d'eaux usées aux aménagements pluviaux, en passant par la restauration des milieux naturels, chaque chantier a son rythme, ses contraintes et ses spécificités. Mais tous participent à une même ambition : préparer le territoire aux défis de demain tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui.



Le Président du SIBA

« La réalisation de ce Rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales) qui demande au Président du SIBA d'adresser annuellement, avant le 30 septembre au Président de chaque communauté d'agglomération membre, un rapport retraçant l'activité du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) ».

RAPPORT D'ACTIVITÉS SIBA 2025 • Éditeur / Création graphique / Mise en page / Illustration : Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) - 16 allée Corrigan - CS 40002, 33311 Arcachon Cedex. Tél. : +33 5 57 52 74 74, www.siba-bassin-arcachon.fr
• Imprimé en France • Crédits photographiques : GRENIER Franck : FRANCKTASTICK (1^{ère} de couverture) - Maxime Gautier (4^e de couverture et photos intérieures) - Elsa Abéguilé - Patrice Hauser - J.-C. Lauchas - SIBA



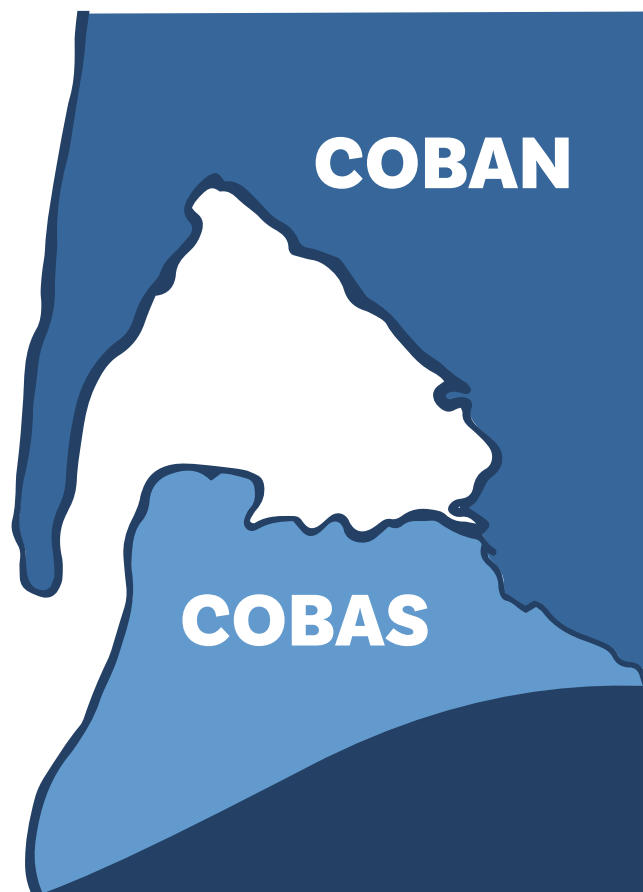


ORGANISATION ADMINISTRATIVE & POLITIQUE DU SIBA

Etablissement public de coopération locale, il trouve ses règles de fonctionnement dans le Code Général des Collectivités Territoriales, (art. L5711-1 et suivants et règles applicables aux syndicats de communes).

Le SIBA, (syndicat mixte fermé), rassemble **2 collectivités locales (COBAS et COBAN)** qui, ensemble, mettent des moyens en commun afin d'exercer les compétences suivantes :

- Assainissement des eaux usées ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- Études et travaux maritimes ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;
- Qualité de l'eau au travers d'un réseau de surveillance REMPAR ;
- Hygiène et Santé ;
- Gestion des données et outils cartographiques ;
- Promotion du territoire.



L'organe délibérant du SIBA, le comité syndical, fonctionne pour l'essentiel comme un conseil municipal. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence du syndicat.

IL EST COMPOSÉ DE



38 conseillers issus des conseils des communautés d'agglomération ou de leurs communes membres : **19** pour la COBAN / **19** pour la COBAS.

Chaque comité syndical est précédé d'une réunion du Bureau des Maires.
4 réunions du Comité Syndical ont eu lieu en 2025 pour adopter 57 délibérations.



16 commissions thématiques permanentes, chacune présidée par un vice-président du SIBA, dont les membres sont issus des collectivités du territoire ; elles sont consultées pour étudier les affaires en cours, la préparation des décisions et des avis qui incombent au comité.



PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER



RESSOURCES HUMAINES



**DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT**



GESTION BÂTIMENT,
ESPACES VERTS ET LOGISTIQUE



COMPTABILITÉ,
GESTION FINANCIÈRE



GESTION ADMINISTRATIVE

Accueil Villa Vincenette ;
Gestion Electronique de Documents et
notamment traitement du courrier ;
Classement et archivage des dossiers ;
Préparation et suivi des instances ;
Coordination avec les autres pôles
pour une meilleure cohérence admini-
strative ; Secrétariat des marchés
publics.

6200

appels reçus

4

comités syndicaux

7100

courriers traités



COMMANDE PUBLIQUE
& JURIDIQUE

80

marchés publics
> 20 000€ HT

ZOOM

RESSOURCES HUMAINES



74 agents* traduisent en projets et en actions les décisions des élus, au service de la préservation de la qualité des milieux et du maintien des usages

**au 31 décembre 2025*



95 jours de formation



11 stagiaires accueillis, au sein de plusieurs pôles



4 517 207 €
Masse salariale



4,11% d'absentéisme (arrêts longue maladie, maladie ordinaire, maternité)



MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Emplois permanents

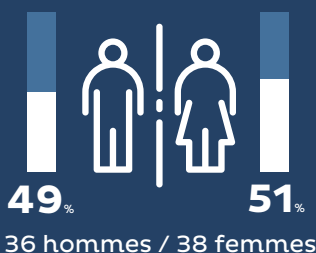
- 1** fonctionnaire recruté
- 4** recrutements sous contrat de droit public
- 5** contrats renouvelés

Emplois non permanents

- 1** nouvel agent CDD à temps non complet

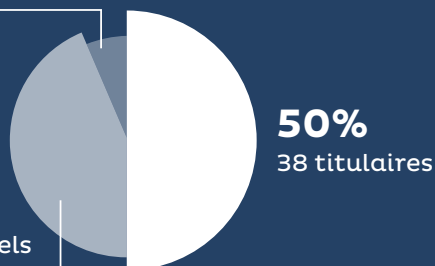
1 départ en fin de carrière

DONNÉES SOCIALES



10%
7 marins

40%
29 contractuels



437
candidatures
(spontanées et
en réponse à une
annonce)

OFFRES D'EMPLOI ET DE STAGE :

- le site du SIBA :
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/nous-rejoindre>
- le compte LinkedIn du SIBA :
<https://fr.linkedin.com/company/siba-bassin-arcachon>



FINANCES 2025

Les chiffres sont tirés de l'analyse du compte financier unique, réalisée chaque année à l'occasion de son vote.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 budget principal et budgets annexes (en millions d'€)

BUDGET PRINCIPAL

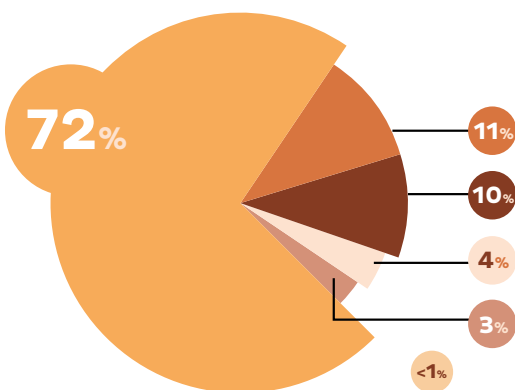
Dépenses de fonctionnement : **9 311 000 €**
 Recettes de fonctionnement : **12 635 000 €**
 Dépenses d'investissement : **7 274 000 €**
 Recettes d'investissement : **6 739 000 €**

Dépenses d'équipements :
5 576 000 €

Détail des dépenses d'investissement d'équipements :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Le SIBA est un établissement public sans fiscalité propre ; il vote un produit (= montant de recettes défini par les Élus) et non un taux. Ce produit est versé directement par les deux membres du SIBA : COBAS et COBAN



72% Participation COBAS / COBAN • **9 120 060 €**

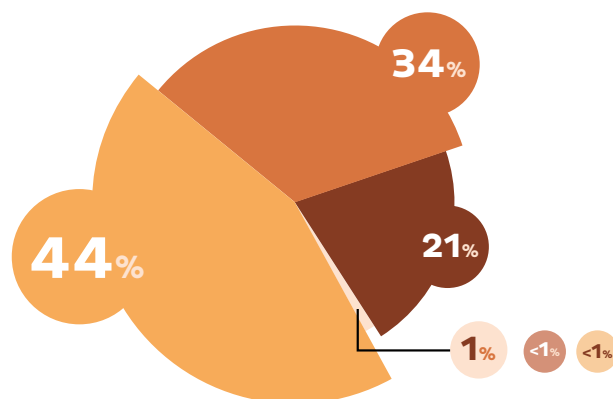
11% Remboursements (GEMAPI, salaires, SMPBA,...) • **1 389 000 €**

10% Remboursement budget annexe • **1 290 000 €**

4% Dotation SIHS (service intercommunal d'hygiène et de santé) • **450 000 €**

3% Subvention • **358 000 €**

<1% Recettes d'ordre = amortissement de subventions • **28 000 €**



44% Pôle pluvial • **2 427 000 €**

34% Pôle maritime • **1 898 000 €**

21% GEMAPI • **1 164 000 €**

1% Administration générale • **68 000 €**

<1% Promotion & communication institutionnelle • **15 000 €**

<1% Pôle numérique • **4 000 €**

DETTE

• L'encours de dette du budget principal s'élève à 11 935 000 € au 31/12/2025 et la capacité de désendettement est de 3 ans en arrondi.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Tous les chiffres sont en HT



Dépenses de fonctionnement : **8 827 000 €**
Recettes de fonctionnement : **16 332 000 €**
Dépenses d'investissement : **14 832 000 €**
Recettes d'investissement : **16 119 000 €**

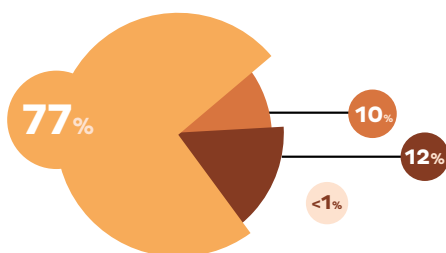
Dépenses liées aux travaux :

11 339 000 €

Détail des dépenses travaux :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

En grande majorité, des usagers du service :

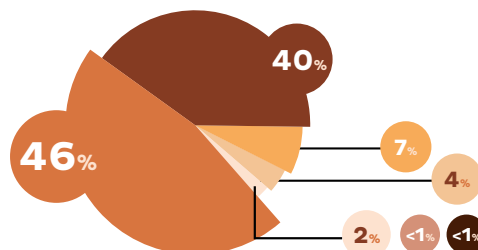


77% Redevance assainissement (factures d'eau) **12 553 000 €**

12% Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) • **1 930 000 €**

10% Opérations d'ordre, primes, divers • **1 661 000 €**

<1% Raccordement de privés • **188 000 €**



46% Stations d'épuration • **5 217 000 €**

40% Réseaux de collecte • **4 530 000 €**

7% Collecteur • **837 000 €**

4% Stations de pompage • **484 000 €**

2% Bassins de sécurité • **180 000 €**

<1% Espace pédagogique Eau, ditorium • **43 000 €**

<1% Wharf de la Salie • **48 000 €**

DETTE

L'encours de dette de ce budget s'élève à 15 766 000 € au 31/12/2025 et la capacité de désendettement est de 1,2 ans

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Chiffres en TTC



Dépenses de fonctionnement : **690 000 €**
Recettes de fonctionnement : **641 000 €**
Dépenses d'investissement : **65 500 €**
Recettes d'investissement : **106 000 €**

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Ce budget annexe facture le budget principal pour les travaux réalisés (réensablement, désenvasement, dragage hydraulique).

100% du budget principal, soit **641 000 €**

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Chiffres en TTC



Dépenses de fonctionnement : **63 000 €**
Recettes de fonctionnement : **45 700 €**
Ce budget ne comporte pas de section d'investissement.

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

100% des contrôles des installations d'assainissement non collectif

Ces deux budgets ne présentent pas de dette.



PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

LES MISSIONS DU PÔLE

Depuis 25 ans, le Pôle de Ressources Numériques fait évoluer le Système d'Information Géographique (SIG) et ses techniques, tout en administrant, produisant et diffusant les données géospatiales du Bassin d'Arcachon, jusqu'à les intégrer pleinement dans le quotidien des agents communaux.

1. Gérer et administrer les données géospatiales afin de garantir une information fiable et durable

Le Pôle de Ressources Numériques a pour missions principales de collecter, organiser, structurer et actualiser les données géographiques utilisées par les services du SIBA ainsi que par les collectivités membres. Il gère plus de 50 bases de données sur les 12 communes du territoire.

La performance du SIG repose sur la cohérence, la qualité et l'actualisation régulière des données. Ainsi, une part essentielle de l'activité du Pôle est consacrée à la production et à la mise à jour des données géospatiales du territoire.

L'ensemble des couches d'information est inventorié dans un outil de catalogage interne permettant au Syndicat de disposer d'une vision complète de son patrimoine de données géographiques.

2. Diffuser l'information géospatiale pour une meilleure compréhension du territoire

Le Pôle conçoit et administre des applications cartographiques adaptées aux besoins des services internes, des collectivités membres et du grand public.

Il gère ainsi une trentaine d'applications SIG, de niveaux techniques variés selon les thématiques traitées et les publics concernés.

Applications grand public :



E-RÉSEAUX
EAUX USÉES & EAUX PLUVIALES

► <https://geo.bassin-arcachon.com/e-reseaux/index.html>



E-NAVIGATION
CARTOGRAPHIE MARITIME

► <https://geo.bassin-arcachon.com/e-navigation/index.html>

► version mobile



E-URBANISME
PLAN LOCAL D'URBANISME

► <https://geo.bassin-arcachon.com/e-urbanisme/index.html>



E-PARTENAIRES
CARTE INTERACTIVE

► <https://www.marque-bassin-arcachon.fr/les-partenaires/deja-partenaires/>



E-BAIGNADES
CARTE INTERACTIVE

► <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-des-eaux-de-baignade>

Travaux du SIBA :

► <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/carte-travaux-siba>

Gestion de **+ DE 30** APPLICATIONS CARTOGRAPHIQUES
sur les 12 communes du territoire

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 4 MÉTIERS



ADMINISTRATEUR SIG

Création d'applications SIG web

Gestion des données géospatiales
(production, mise à jour, cohérence
et qualité)

Gestion des données SIG
d'urbanisme :

135 000
parcelles cadastrales et
12 PLU

Gestion des droits d'accès et de la
sécurité du système et des données

Assistance technique et formation
des utilisateurs



ADMINISTRATEUR SYSTÈMES D'INFORMATION

Assistance informatique aux
agents

Gestion du parc
informatique (continuité,
performance et sécurité)

Assistance et soutien
technique sur les projets de
gestion de l'infrastructure
informatique du SIBA



ADMINISTRATEUR SIG / OPEN DATA

Création et gestion d'applications
SIG web

Gestion des données géospatiales
(production, mise à jour, cohérence
et qualité)

Gestion de
+ de 4000 km
de réseaux d'assainissement eaux
usées et pluviales

Assistance technique et formation
des utilisateurs

Gestion des droits d'accès et de la
sécurité du système de données

Catalogue des données SIG :
inventaire de

+ de 300
couches géographiques



RESPONSABLE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Gestion stratégique et organisationnelle du
Pôle de Ressources Numériques

Management de l'équipe SIG

Gestion de la stratégie informatique du SIBA

Gestion de l'infrastructure informatique en
collaboration avec la société d'infogérance
(serveurs, réseau, sauvegardes, systèmes de
stockages, cybersécurité..)

Suivi de la conformité réglementaire
(RGPD, NIS2...)

TEMPS FORTS 2025 DU PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Migration des applications SIG communales vers la technologie GEO

En 2025, le SIBA a poursuivi son travail de migration des applications communales vers GEO, une plateforme SIG moderne, autonome et orientée utilisateurs. L'ancien outil SIG (peu évolutif) sera totalement arrêté fin 2026.

Afin que cette transition se déroule dans les meilleures conditions possibles, le Pôle de Ressources Numériques a rencontré les utilisateurs des communes du territoire afin d'adapter GEO à leurs besoins.

GEO apporte au SIBA et à ses collectivités une plateforme SIG :

- Plus moderne, autonome et accessible ;
- Ouverte, interopérable et conforme aux standards ;
- Adaptée aux usages terrain et aux besoins métiers ;
- Collaborative et supportant des services numériques cartographiques pour tous les publics.

En 2026, le SIBA finalisera la migration des applications vers GEO avec la mise en œuvre de connecteurs entre le SIG et les divers logiciels d'instruction des autorisations d'urbanisme des communes du territoire.

Mise en place d'une passerelle entre la solution Next'ADS et le SIG GEO (Biganos, Lanton et Marcheprime)

Le Pôle de Ressources Numériques du SIBA a mis en place une passerelle entre la solution Next'ADS de la société SIRAP et le SIG GEO administré par le SIBA. Le logiciel Next'ADS est une solution de gestion, de suivi et d'instruction des dossiers d'urbanisme utilisée par les communes de Biganos, Lanton et Marcheprime.

Le lien créé permet aux agents communaux disposants des droits d'accéder aux informations d'urbanisme de Next'ADS directement sur la cartographie du SIBA.

Les connecteurs entre GEO et les autres logiciels de droits des sols utilisés par les autres communes du territoire sont en cours d'élaboration et seront déployés en 2026.



● **Intégration des données PLU (Plan Local d'Urbanisme) du territoire dans les applications SIG**

Le Pôle de Ressources Numériques intègre les mises à jour des PLU des communes dans les applications SIG et sur la plateforme e-urbanisme.

Le SIBA a également ajouté de nouveaux outils à GEO permettant de croiser les zonages avec les données cadastrales afin de faciliter l'instruction des dossiers d'urbanisme et la planification territoriale.

La migration des données PLU des 12 communes est prévue début 2026 et apportera de nouvelles informations utiles aux utilisateurs au quotidien.



● **Convention de partenariat pour la constitution mutualisée d'un PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié)**

La création d'un fond de plan très précis au format PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié) permet de sécuriser les travaux, mieux gérer les réseaux et répondre aux exigences réglementaires.

À partir du 1er janvier 2026, les gestionnaires de réseaux en zone urbaine devront utiliser le PCRS comme référentiel de référence.

Le SDEEG porte la mise en place d'un PCRS à l'échelle de la Gironde, via un partenariat technique et financier. En tant que co-signataire de la convention, le SIBA pourra mettre ces données à disposition des collectivités du territoire et de certains prestataires dans le cadre de missions définies.

● **+ de 250 nouveaux plans de récolement eaux usées et pluviales intégrés dans le SIG en 2025**

● **Formations et aide à l'utilisation du SIG auprès des agents communaux et syndicaux**

● **Renforcement de la sécurité de l'infrastructure informatique du SIBA**

En 2025, le SIBA a engagé une démarche active en matière de cybersécurité afin de renforcer la protection de son système d'information. Cette thématique a fait l'objet d'une analyse approfondie permettant d'identifier les principaux risques et vulnérabilités. Des mesures adaptées ont ainsi été étudiées puis mises en œuvre afin de sécuriser les infrastructures, les données et les usages numériques.

Cette prise en charge contribue à garantir la continuité des services et à assurer une meilleure protection face aux menaces informatiques croissantes. L'objectif vise également à aligner le système d'information sur les exigences de la directive NIS2.



PÔLE

QUALITÉ DE L'EAU

EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES

LES MISSIONS DU PÔLE

1. Développer les suivis et l'expertise sur les Micropolluants, Macro-polluants et Micro-organismes dans les eaux du Bassin d'Arcachon et ses tributaires (REMPAR)

Connaître pour agir dans le cadre des missions du SIBA et partager avec l'ensemble des acteurs pour préserver les milieux par des actions de réduction à la source, une mission accompagnée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/quest-ce-que-le-reseau-rempar>



2. Acquérir des données environnementales (habitats et espèces)

Renforcer nos connaissances et limiter les incidences de nos travaux ; Accompagner les acteurs du territoire dans la régulation des espèces exotiques envahissantes.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/Plantes-Exotiques-Envahissantes>

3. Sensibiliser à la gestion des eaux du territoire : l'Eau,ditorium

l'EAU,ditorium

L'Eau,ditorium est un centre de ressources et d'éducation pour comprendre les enjeux de l'eau sur le Bassin d'Arcachon au travers des compétences du SIBA.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/eauditorium>

LE PÔLE EN ACTIONS AUTOUR DE 2 MÉTIERS

Une expertise environnementale au service de l'ensemble des pôles pour accompagner les actions du SIBA.

Une collaboration étroite avec les équipes des Pôles Maritime, Hygiène & santé, Pluvial, GEMAPI, Communication



2 AGENTS EXPERTS DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

1 dédié à l'expertise des données du réseau REMPAR et au partage des connaissances

1 dédié à l'acquisition de données environnementales (habitats, espèces) et à l'accompagnement des communes dans leurs actions de réduction à la source et de gestion de leurs espaces naturels



SOUS LE PILOTAGE DE LA DIRECTRICE DES PÔLES MARITIME ET COURS D'EAU

REMPAR

TEMPS FORTS 2025

LE CHALLENGE :

Connaître pour agir dans le cadre des missions du SIBA et partager avec l'ensemble des acteurs pour préserver les milieux par des actions de réduction à la source.

● **État des lieux exploratoire sur les PFAS** en partenariat avec l'Université de Bordeaux ;

- **Exploration sur les retombées atmosphériques de contaminants métalliques sur le plan d'eau du Bassin d'Arcachon** (action préconisée dans le rapport sur le cuivre publié en 2023) ;
- **Augmentation du nombre de tributaires suivis mensuellement pour la qualité bactériologique et les composés azotés ;**
- **Suivi dans le cadre du projet RéZHiience :** influence de la restauration de zones d'expansion des cours d'eau sur la qualité de l'eau ;
- **Poursuite des partenariats :**
 - avec les 12 communes pour accompagner la gestion des espaces verts sans produits phytosanitaires,
 - avec le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon pour définir des indicateurs de qualité du milieu,
 - avec le GRCETA et l'ensemble des acteurs du bassin versant pour partager les derniers résultats obtenus et identifier d'éventuelles nouvelles molécules à suivre.

LE SIBA : ARTISAN DE LA QUALITÉ DE L'EAU



ACQUISITION DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES (HABITATS & ESPÈCES)

TEMPS FORTS 2025

LE CHALLENGE :

Renforcer nos connaissances et limiter les incidences de nos travaux

EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES & SUIVIS ÉCOLOGIQUES

- **4 dossiers réglementaires** pour le Pôle Maritime du SIBA ainsi que plusieurs suivis et synthèses de suivis écologiques pluriannuels dont le réensablement du Pyla et la réhabilitation du DPM.
- **Développement de la compétence de suivis écologiques par drone** avec le soutien du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon : 29h de vol.



ACTIONS TRANSVERSALES MARITIME ET COURS D'EAU

Les plantes exotiques envahissantes (PEE) aquatiques peuvent devenir un enjeu lorsqu'elles gênent l'écoulement des eaux et participent à l'envasement.

C'est pourquoi, le SIBA, en collaboration avec les acteurs du territoire aussi bien publics que privés, se mobilise pour mettre en place des chantiers de gestion.

Compte tenu de l'ampleur du sujet sur le territoire, la gestion des PEE reste l'affaire de tous et rentre dans les obligations d'entretien des propriétaires riverains publics comme privés.



- **3 chantiers réalisés dans les crastes et cours d'eau** avec les communes et la prestation d'une structure d'insertion Arca-baie.
- **2 chantiers en mer d'arrachage manuel de spartines anglaises** avec le concours de Surf Insertion.
- **1 chantier participatif d'arrachage de la spartine anglaise sur l'île aux oiseaux** avec les partenaires de la marque Bassin d'Arcachon : <https://tuba.fr/actu-siba-arrachage-spartine-ile-aux-oiseaux-partenaires-marque/>

TEMPS FORTS 2025



- **33 visites de l'Eau,ditorium soit 840 personnes sensibilisées** aux enjeux de la gestion des eaux grâce à une scénographie entièrement revisitée en 2025 (modules interactifs et quiz immersif).
- **Animation de 24 ateliers extérieurs « Ici Commence la Mer »** dans les écoles du Bassin d'Arcachon en partenariat avec la Maison de la Nature, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.
- **Réédition du guide à destination des habitants** pour accueillir la biodiversité dans les jardins et préserver la ressource en eau avec le soutien du Conseil Départemental de la Gironde.



ACCÈS AUX DONNÉES :

Plateforme d'accès aux données :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/plateforme-dacces-aux-donnees>

Bibliothèque environnementale :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale>



PÔLE

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le SIBA regroupe 2 agglomérations, COBAS et COBAN, composées au total de 12 communes. Il exerce la compétence assainissement des eaux usées et définit la politique d'investissement du territoire, finance, réalise et renouvelle les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées.

Deux délégataires sont responsables du fonctionnement et de la continuité du service de l'assainissement collectif, tandis que le SPANC est géré en régie. Ces deux délégataires assurent l'entretien et une partie du renouvellement des installations construites par le SIBA, ainsi que les relations avec les abonnés.

Pour les 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon, l'exploitation des installations d'assainissement collectif est déléguée à la Société ELOA (société mère VEOLIA), pour les territoires de Marcheprime et de Mios à SUEZ Eau France.

Les deux contrats de délégation prendront fin le 31 décembre 2026. A compter du 1^{er} janvier 2027, par délibération du 18 décembre 2024, le conseil du SIBA a choisi un mode de gestion par voie de délégation à l'échelle de l'ensemble des 12 communes et pour une période de 8 ans.

LA COLLECTE DES EAUX USÉES



90 567 abonnés pour une population de
143 195 habitants permanents



1235 km de réseaux séparatifs
(le rejet des eaux pluviales y est interdit)

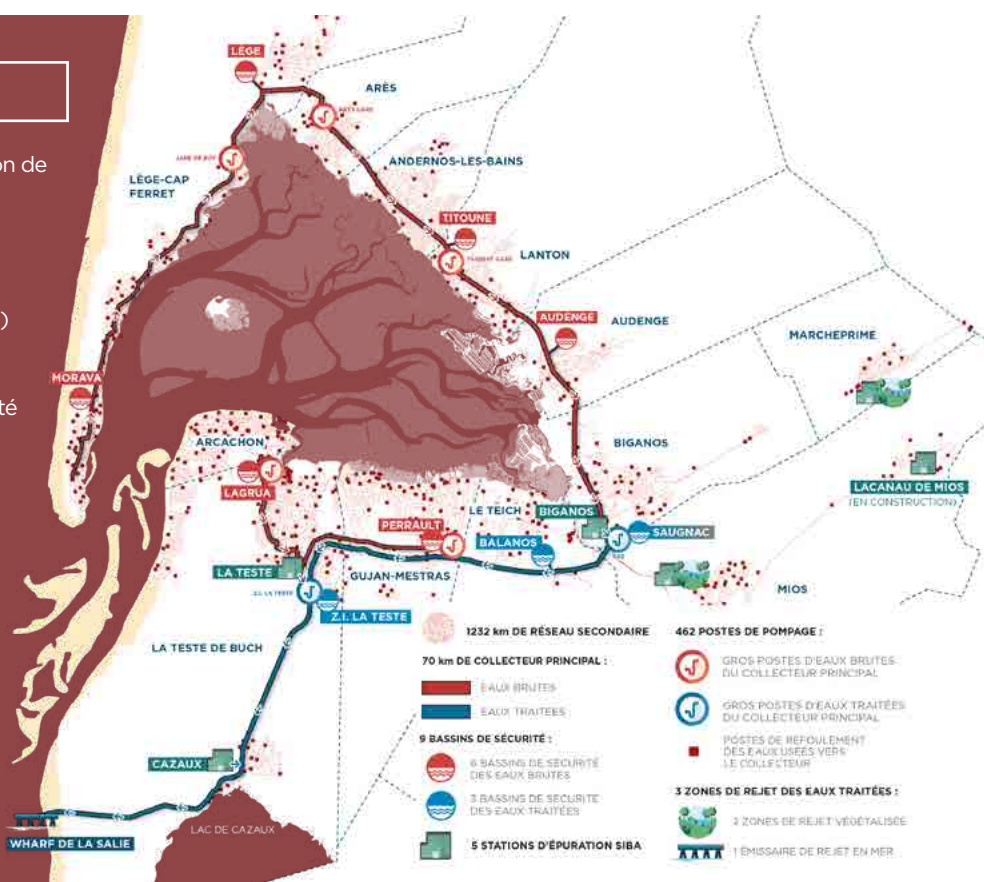
460 postes de pompage

9 bassins de sécurité pour une capacité de stockage de **344 000 m³**

Les délégataires assurent l'exploitation du système d'assainissement et procèdent, notamment, chaque année :

- à l'inspection télévisée de plus de 35 km de réseau
- au curage préventif de 135 km de réseau

49 721 branchements
ont été contrôlés depuis 2013



LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La totalité des effluents collectés est traitée par les stations d'épuration de La Teste-de-Buch, de Biganos, de Cazaux, de Marcheprime et de Mios d'une capacité totale de 315 900 équivalents-habitants.

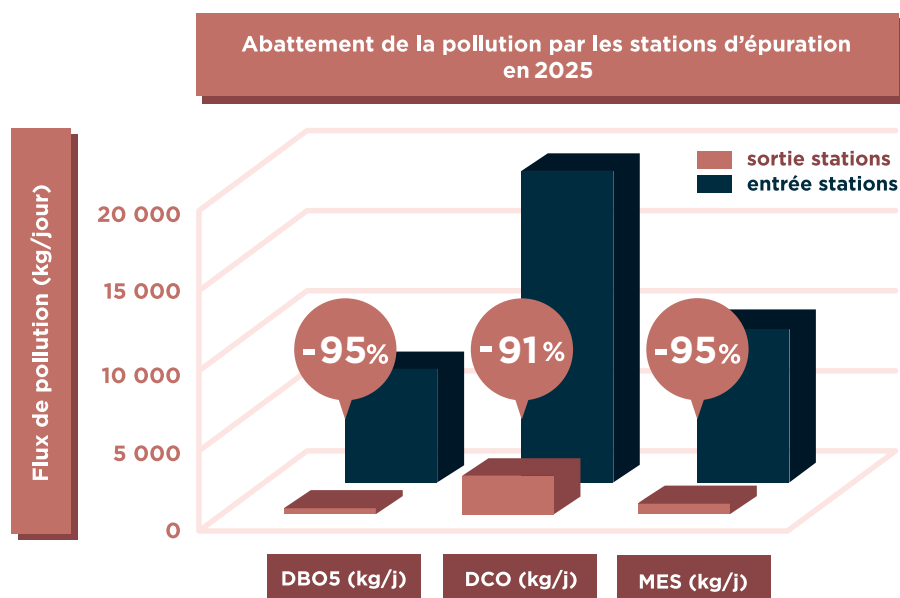


34 400 m³
traités chaque jour



3097 tonnes
de matière sèche de boues
valorisées en compostage

Une unité de méthanisation produit du biométhane réinjecté dans le réseau local de distribution de gaz naturel ; la production représente la consommation moyenne de **700 foyers domestiques**.



LES INVESTISSEMENTS

Le SIBA décline une gestion patrimoniale active qui pilote des investissements importants afin d'assurer le renouvellement et la pérennité du système d'assainissement : 15,1 M€ TTC en moyenne chaque année depuis 2018.

Les délégataires consacrent également 1,4 M€ TTC chaque année au renouvellement des équipements.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), géré en régie, est constitué de près de 2806 sites.

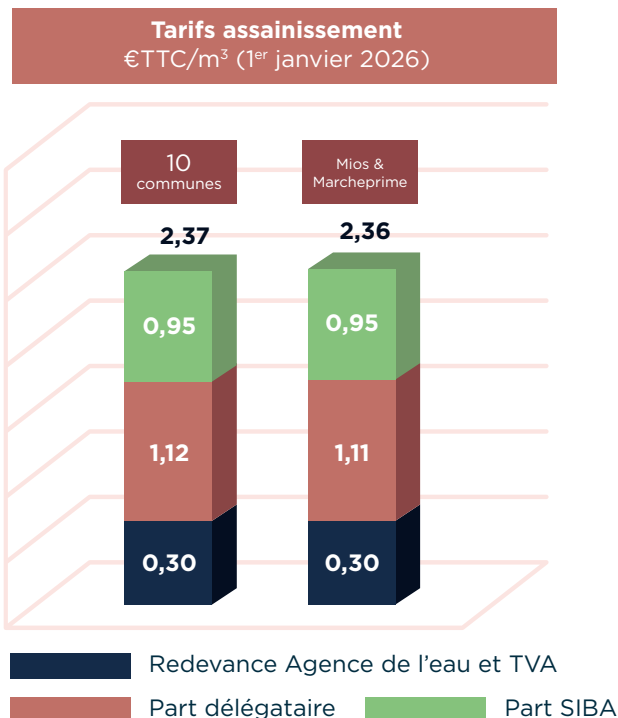
LES INDICATEURS FINANCIERS

La redevance assainissement est perçue par l'intermédiaire de la facture d'eau en contrepartie du service rendu pour la collecte et l'épuration des eaux usées.

La part SIBA de cette redevance a été harmonisée en 2024 à l'échelle du territoire, le tarif des deux délégataires présente une différence minime.

Le service de l'assainissement est autonome sur un plan financier : les charges du service ne sont pas financées par la fiscalité locale mais uniquement par les recettes du service.

La situation financière du service de l'assainissement reste saine (durée d'extinction de la dette de 1,2 ans).



TRAVAUX NEUFS : MAÎTRISE D'ŒUVRE INTERNE



**RESPONSABLE
DU BUREAU D'ÉTUDE**



**AGENTS (DESSINATEURS
PROJETERES / SURVEILLANCE
DE TRAVAUX)**



**AGENT GESTION
ADMINISTRATIVE
DES MARCHÉS PUBLICS**



**RESPONSABLE
DES GRANDS TRAVAUX**



**AGENT PÔLE EXPERTISE
ET PERFORMANCE**



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/collecter-et-traiter-les-eaux-usees>

L'assainissement des eaux usées fait l'objet d'un rapport annuel détaillé disponible sur le site internet du SIBA. Pour plus d'informations, merci de consulter le "Rapport 2025 sur le Prix et la Qualité des Services Publics de l'assainissement collectif et non collectif" (RPQS)



PÔLE

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES & COURS D'EAU

Depuis 2018, le SIBA assure la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines et cours d'eau, dont une partie dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le territoire du SIBA connaît, depuis de nombreuses années, un développement important de l'urbanisation qui entraîne une augmentation des surfaces imperméabilisées. Sans actions compensatrices, cette eau, qui ne peut s'infiltrer, vient augmenter le volume d'eau ruisselée et entraîne également le lessivage des surfaces imperméabilisées qui concentrent une proportion plus importante de polluants.

La gestion des eaux pluviales constitue ainsi une priorité environnementale pour pallier les risques d'inondation en milieu urbain mais également pour préserver la qualité des milieux aquatiques.

Un des objectifs du service est de limiter et réduire l'impact de l'imperméabilisation des sols en favorisant et imposant l'infiltration des eaux in situ à la parcelle. Ces prescriptions sont imposées par le biais du zonage de gestion des eaux pluviales.

Afin de neutraliser les effets de cette augmentation de l'imperméabilisation des sols, le SIBA n'a pas attendu l'évolution de la réglementation et impose depuis le début des années 80 des mesures compensatoires sur le territoire des 10 communes riveraines et depuis sa prise de compétence sur les territoires de Marcheprime et Mios : chaque aménageur doit stocker et infiltrer sur sa parcelle l'équivalent de 50 litres par mètre carré imperméabilisé. Pour un système de gestion des eaux pluviales efficace, le SIBA a également besoin de l'action des propriétaires privés. En effet, près de la moitié des 400 km de fossés sont situés sur des parcelles privées, impliquant la responsabilité directe de leur propriétaire pour en assurer l'entretien et le bon dimensionnement.

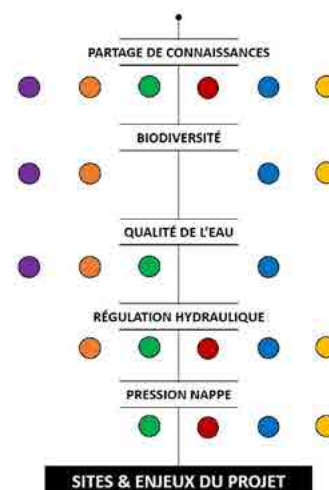
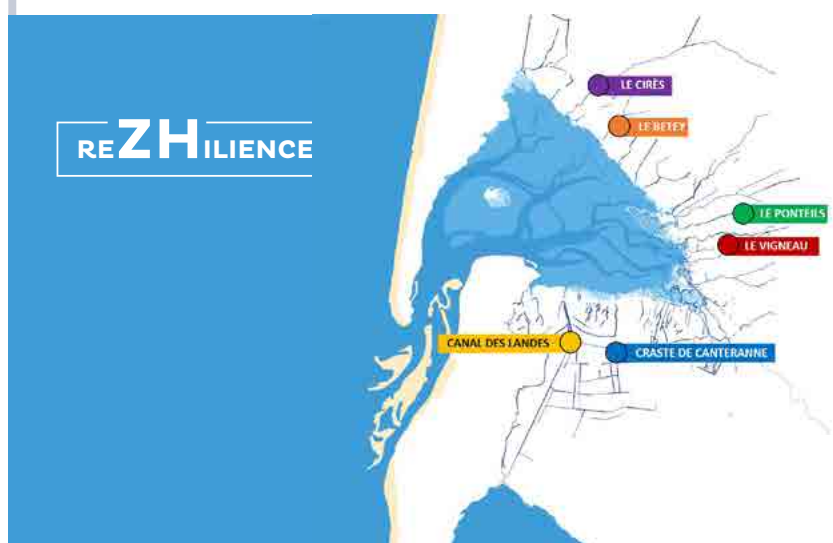


LE CHALLENGE SIBA :

S'ADAPTER DU MIEUX POSSIBLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : FAIRE FACE À DES ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES DE PLUS EN PLUS INTENSES ET RENDRE NOTRE TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT FACE AUX INONDATIONS.

2 AXES PRINCIPAUX POUR CELA

- Restaurer les zones humides en tête du bassin versant en vue d'améliorer la résilience du territoire tant au niveau quantitatif que qualitatif (programme d'actions **reZHilience** détaillé sur le site du SIBA) ;
- Décliner le Plan Pluriannuel d'Investissements en matière de gestion des eaux pluviales urbaines. Au regard des événements climatiques particulièrement intenses subis fin 2023, le SIBA a réussi à mobiliser ses partenaires pour obtenir des financements exceptionnels et accélérer significativement la mise en œuvre des travaux.



LES MISSIONS DU PÔLE

- Suivi et entretien du système de gestion des eaux pluviales situé sur le domaine public (cours d'eau, fossés, canalisations, bassins et noues) ;
- Animation et pilotage du programme **reZHilience** « Cours d'eau et zones humides » avec l'ensemble des acteurs publics et privés ;
- Pilotage du programme d'investissements ;
- Accompagnement des acteurs publics sur les aménagements de voirie et des acteurs privés (porteurs de projets d'urbanisme, propriétaires de fossés).



UNE ANNÉE PROCHE DES MOYENNES ANNUELLES MAIS MARQUÉE PAR UN ÉPISODE ORAGEUX EXTRÊMEMENT VIOLENT

2025 est une année qui se rapproche des moyennes annuelles en termes de pluviométrie quelle que soit la saison. L'événement majeur survenu est l'orage de la nuit du 24 au 25 juin 2025 caractérisé par des rafales à plus de 135 km/h et des cumuls de pluie de plus de 50 mm en moins de 2h. L'épisode a sévèrement touché les secteurs de Lège, d'Arcachon et de Pyla-sur-Mer. Un arrêté de catastrophe naturelle a notamment été pris sur la commune d'Arcachon.

Le cumul annuel de l'année 2025 s'élève à 860 mm station Ferret Météo France et 949 mm station Cazaux Météo France.

91

chantiers d'entretien et
d'amélioration du réseau
d'eaux pluviales



324

interventions
d'hydrocurage

71

inspections caméras

7583 ml

de réseaux hydrocurés
dont :

3791 ml

de réseaux inspectés par
caméra

2647 ml

d'entretien et de curage de
fossés

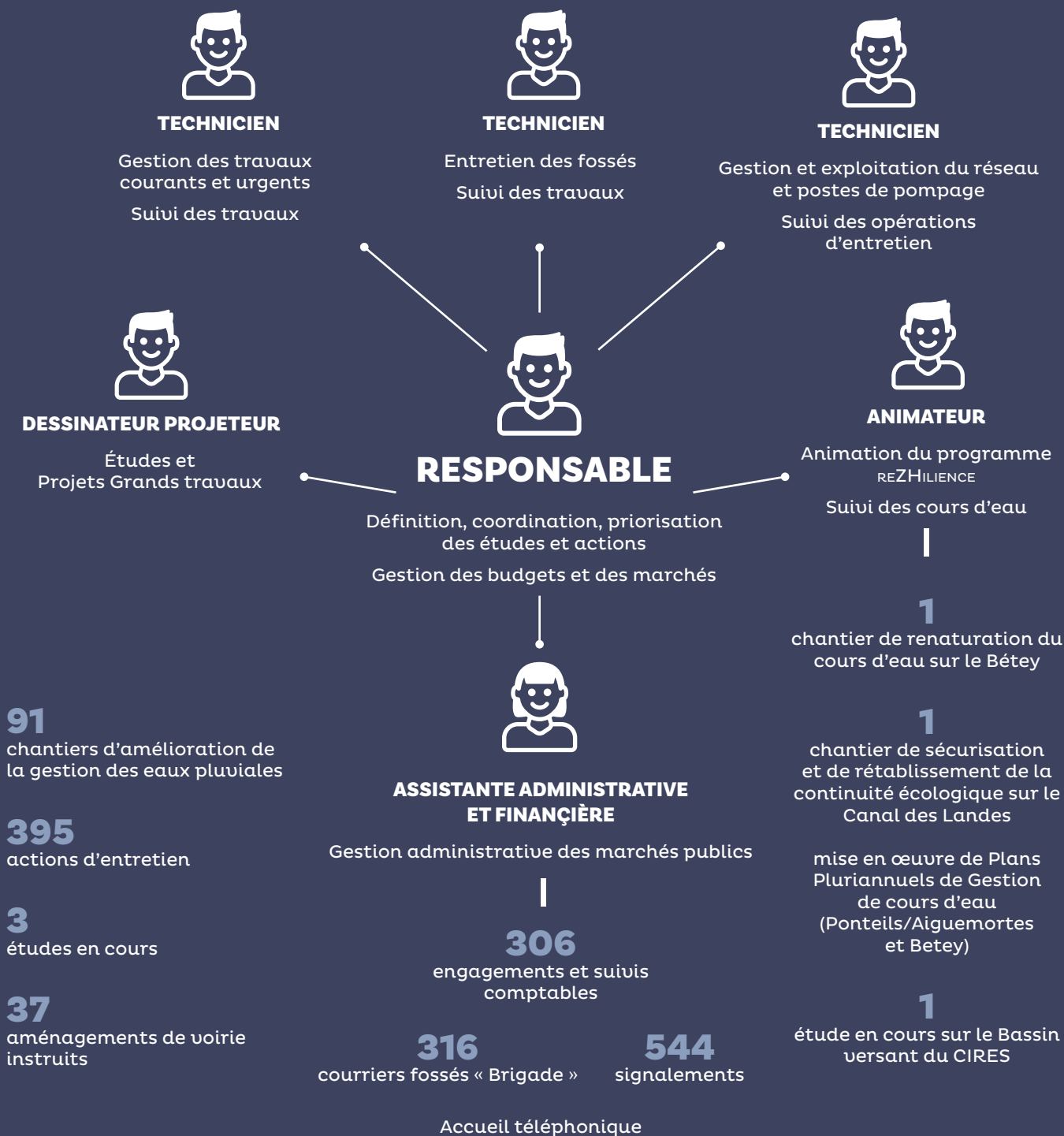
486

actions d'entretien
et de travaux

3273 m²

de bassins de rétention
curés

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 7 MÉTIERS



TEMPS FORTS 2025

GESTION DES EAUX PLUVIALES



Les Abberts – Arès

Création d'un nouvel axe de pluvial par le chemin des Alouettes de 290 ml et redimensionnement du fossé existant jusqu'à la rue des Abberts sur 100 ml.

Au. de la Côte d'Argent Aval – Marcheprime

Renouvellement du drain de pluvial existant par un réseau béton sur une longueur de 520 ml.

Rue de la Liberté – Gujan-Mestras

Réhabilitation du réseau existant par des techniques dites sans tranchée (chemisage du collecteur) – ø500 mm

Route de Cloche et Route de Masquet – Mios

Gestion des eaux de ruissellement en amont des zones urbaines. Infiltration et connexion aux fossés ruraux existants. Création d'une noue d'étalement et d'infiltration d'un volume de 680 m³

Lac Vert – Biganos

Renforcement capacitaire des réseaux d'eaux pluviales sur la rue Georges Clémenceau et la rue des Colverts.

Bassin versant Bas Fond Dulas – Arcachon

Rétablissement d'environ 610 m³ de volume utile sur 3 noues d'infiltration



85 chantiers de travaux courants et urgents sont gérés par 1 à 2 équipes en permanence.

ÉTUDES 2025

- **La Teste-de-Buch** – Étude hydraulique du quartier de Bois de Rome
- **Arcachon** – Étude hydraulique du bassin versant Bas Fond Dulas
- **Gujan-Mestras** – Étude hydraulique du secteur de la Chêneraie – finalisation
- **Arès** – Maitrise d'œuvre Bassin versant Garguehos

TEMPS FORTS 2025

COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

Arasement SM02 sur le Canal des Landes
Restauration de la continuité écologique sur le Canal des Landes.

<https://tuba.fr/actu-gujan-mestras-parc-cheneraie-travaux-seuil-metallique/>

Dans la continuité des travaux déjà réalisés entre 2019 et 2021, le SIBA a déconstruit en décembre 2025 le seuil métallique appelé SM02 situé sur le canal des Landes au niveau du Parc de la Chêneraie à Gujan-Mestras.

L'ouvrage a été entièrement découpé in situ en travaux subaquatiques et aériens et les berges ont été restaurées pour permettre au cours d'eau de retrouver ses fonctionnalités naturelles.



Cirès 2024/2025

Réalisation du programme de restauration des zones humides sur le Cirès sur environ 2,6 hectares et mise en place d'écluses afin d'atténuer les pics de flux générés par les fossés agricoles et soutenir la nappe à l'étiage. L'année 2025 a été consacrée à la finalisation des travaux et la mise en place de différents suivis afin de mesurer les impacts de ces aménagements expérimentaux.

Les suivis écologiques :

- **Relevés Faune / Flore**
- **Suivi état écologique des populations piscicoles**
- **Hydrologie** : suivi des niveaux d'eau avec la mise en place de sondes communicantes
- **Hydromorphologie** : suivi de comportement du lit mineur
- **Qualité de l'eau** : qualité chimique (nutriments et pesticides)



● **Redéfinition des bassins versants Cirès / Canal limitrophe**

À la suite des débordements du Canal limitrophe ayant inondé les communes du Temple et du Porge durant l'hiver 2023-2024, une étude en coopération avec le SIAEBVELG a été lancée sur les têtes des bassins versants forestiers communes par le SIBA pour comprendre les modifications générées par les usages forestiers et déterminer une répartition optimale des eaux, entre le SIAEBVELG et le SIBA.

● **Bétey**

Démarrage des opérations fléchées dans le Plan Pluriannuel de Gestion du Bétey :

- Finalisation et dépôt du dossier réglementaire et obtention de la Déclaration d'Intérêt Général
- Études préalables aux aménagements de renaturation de la tête de bassin versant
- Traitement des plantes envahissantes terrestres (Bambous) et reprise des berges en collaboration avec la ville d'Andernos-les-Bains



● **Le Pontails et Aiguemorte**

Le Plan Pluriannuel de Gestion des bassins versants du Pontails et de l'Aiguemorte a été lancé en 2024. L'année 2025 a permis de construire et valider la phase 1 comprenant l'état des lieux et le diagnostic, ainsi que la phase 2 comprenant la concertation et l'élaboration des actions sur un programme de 10 ans. Le prochain objectif est la finalisation de la phase 3 et la validation du PPG dans son ensemble.

● **Canteranne**

En 2025, la poursuite du déploiement du plan de gestion démarré en 2024 s'est traduit par :

- Des actions de gestion différenciée sur le milieu en partenariat avec la régie de la commune de Gujan-Mestras (broyage Ajoncs)
- La poursuite des suivis écologiques par le SIBA en partenariat avec Cistude Nature et la fédération de Pêche
- Le suivi qualitatif, débits, hauteur de nappe et suivi des métabolites du métolachlore en amont et aval du Bassin

● **Vigneau**

En 2025, la poursuite des suivis des aménagements réalisés par le SIBA en 2023 et 2024 :

- Suivis du milieu et traitements des données récoltées par le SIBA : débits, hauteur de nappe (surveillance des effets des travaux sur ces paramètres)
- Consolidation du partenariat avec les forestiers et les propriétaires

● **Zone d'expansion de la Craste de Menan :**

- Finalisation des aménagements sur la zone d'expansion
- Mise en place du suivi des zones humides (Faune / Flore, Hydrologie, Biogéochimie)



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/gerer-les-eaux-de-pluie-crastes-et-fosses>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/rezhilience-restauration-des-zones-humides>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pluvial-solutions-fondees-sur-la-nature>



PÔLE RISQUES LITTORAUX

LE CHALLENGE SIBA :

ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE POUR AMÉLIORER SA
RÉSILIENCE FACE À LA SUBMERSION MARINE ET AU REcul DU
TRAIT DE CÔTE (GEMAPI)

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/prevenir-les-risques-littoraux>

LES MISSIONS DU PÔLE

1. La prévention du risque submersion

- Plateforme de prévision du risque submersion à 3 jours (SEAMAFOR), accessible aux communes et gestionnaires, et diffusion par le SIBA d'une alerte auprès des communes riveraines en cas de risque avéré.
- 5 TRI-tems installés autour du Bassin pour sensibiliser la population et les usagers à la culture du risque.
- Gestion des systèmes d'endiguement classés sur les communes de La Teste-de-Buch, Le Teich et Andernos-les-Bains.

2. La gestion du recul du trait de côte

Le SIBA assure le portage de la 2^e génération des SLGBC (Stratégies Locales de Gestion de la Bande Côtière) de Lège-Cap Ferret et de La Teste-de-Buch (2023-2026), et anime la déclinaison des objectifs retenus en actions opérationnelles y compris celles de connaissances de l'aléa. Le SIBA assure notamment les suivis topobathymétriques et les opérations de réensablement (lutte active souple).



17 300

personnes soumises au risque submersion
(événement dit « rare »)

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 2 MÉTIERS



UN AGENT CHARGÉ DES MISSIONS RISQUES LITTORAUX POUR LE REcul DU TRAIT DE CÔTE

Animation et suivi des 2
stratégies locales de gestion
de la bande côtière (SLGBC)

Déploiement des actions SIBA
(surveillance de

10 km de trait de côte,
études, travaux)

Animation en lien avec les communes
et les partenaires techniques
et financiers



UN AGENT CHARGÉ DES MISSIONS RISQUES LITTORAUX POUR LA SUBMERSION MARINE

Maintenance et suivi des **5** TRI-tems,

Suivi des prévisions de submersion et
diffusion d'alertes aux communes

Gestion des **12 km** de digues
(surveillance et travaux)

en lien étroit avec

PÔLE PLUVIAL

PÔLE MARITIME

TEMPS FORTS 2025

PÔLE RISQUES LITTORAUX

- **Confortement d'un tronçon de la digue des Prés Salés Est de La Teste-de-Buch** (entre le port de Rocher et le port de la Hume) **par reprofilage de la plage en pieds d'ouvrage.**



Avant



Après

- **Diffusion des alertes « submersion » aux acteurs locaux** lors des tempêtes de fin d'année (Ivo, Benjamin...)
- **Poursuite du suivi de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation environnementale** pour le classement des systèmes d'endiguement des Prés Salés Ouest de La Teste-de-Buch, des Prés Salés Est de La Teste-de-Buch et de la Réserve Ornithologique du Teich.
- **Mise en œuvre de la 2^e phase de la 2^e génération de SLGBC de Lège-Cap Ferret et La Teste-de-Buch** : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/lutte-erosion>
- **Réalisation de 2 campagnes d'acquisition de données topobathymétriques** sur le littoral intra-bassin de La Teste-de-Buch et de Lège-Cap Ferret et **suivi structurel des ouvrages de protection** à Pyla-sur-Mer et aux 44 hectares au Cap Ferret.



Avant travaux



Phase travaux



Après travaux

Confortement de l'encoche du Musoir de la Corniche : Réalisation de la 1^{ère} phase de travaux : démantèlement et reprise de l'extrémité de l'ouvrage de la Corniche afin de limiter la progression de l'encoche dunaire (de janvier à mars 2025, 240 000 € TTC)

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/travaux-corniche-erosion>



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/prevenir-les-risques-littoraux>

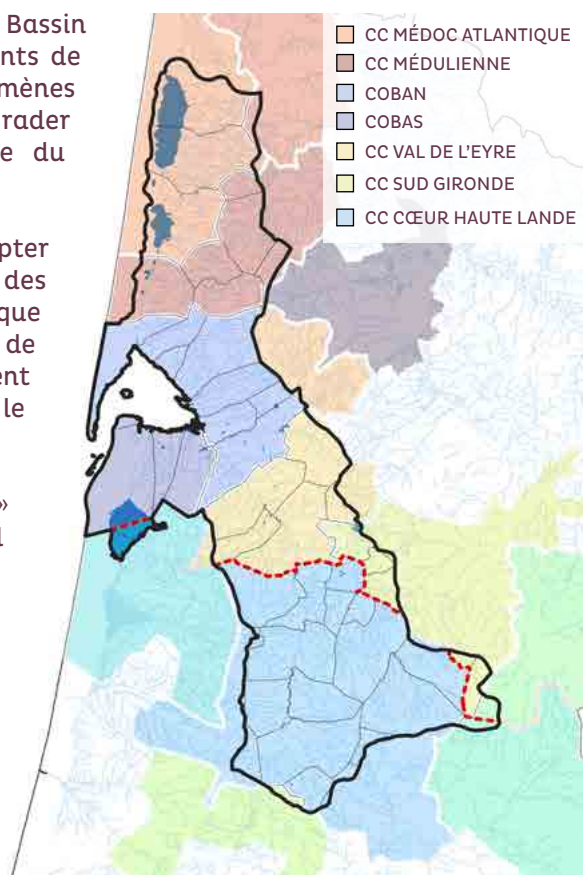
CONTRAT TERRITORIAL FLEUVE & CÔTIERS DU BASSIN D'ARCACHON

Le dérèglement climatique impacte le Bassin d'Arcachon, avec des épisodes plus fréquents de fortes pluies ou de sécheresse. Ces phénomènes peuvent provoquer des inondations et dégrader la qualité de l'eau, notamment à cause du ruissellement et du lessivage des sols.

Face à ces enjeux, il est essentiel d'adapter la gestion de l'eau, en tenant compte des particularités du territoire (nappe phréatique proche de la surface, réseau de fossés et de crastes). L'objectif est de protéger durablement les habitants, l'économie locale et le patrimoine du Bassin.

Le Contrat Territorial « Eau & Climat » du Bassin d'Arcachon répond à ce défi. Il rassemble une trentaine de partenaires autour d'un programme d'actions jusqu'en 2030.

Animé par le SIBA et soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, ce programme vise concrètement à réduire les pollutions et à mieux gérer les eaux de pluie, notamment grâce à des solutions fondées sur la nature.



LE CHALLENGE SIBA :

FÉDÉRER AUTOUR D'UN PROJET
COMMUN POUR PRÉPARER
LE BASSIN D'ARCACHON AUX DÉFIS
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



LE SIBA ANIMATEUR DU CONTRAT



ANIMATEUR DU CONTRAT TERRITORIAL FLEUVE & CÔTIER DU BASSIN D'ARCACHON

LIEN AVEC

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

PÔLES



**GESTION
DES EAUX PLUVIALES
URBAINES & COURS D'EAU**



HYGIÈNE & SÉCURITÉ



**ASSAINISSEMENT DES EAUX
USÉES**



**PROMOTION
ET COMMUNICATION**



**QUALITÉ DE L'EAU
REMPAR**

Suivi financier
et technique du Contrat
Territorial (2025-2030)

33

signataires

+ 100 M €

de budget prévisionnel
total (tous maîtres
d'ouvrages confondus)

LIEN AVEC

**PARTENAIRES
DU CONTRAT
TERRITORIAL**

Animation de la démarche
à l'échelle de

2 départements

3 SAGE

7 intercommunalités

51 communes

4000 km² de bassin versant

1700 km de cours d'eau classés

TEMPS FORTS 2025

Signature du Contrat Territorial Fleuve & Côtiers du Bassin d'Arcachon (25/11/2025)

<https://tuba.fr/actu-siba-contrat-eau-climat-bassin-versant-bassin-arcachon/>

<https://eau-grandsudouest.com/actualites/contrat-fleuve-cotiers-bassin-arcachon-acceler-er-pour-faire-face-aux-defis-locaux>



PÔLE MARITIME

LE CHALLENGE SIBA :

PRÉSERVER LES USAGES ET L'ENVIRONNEMENT MARITIME

LES MISSIONS DU PÔLE

Le pôle maritime du SIBA œuvre pour l'exercice des compétences confiées par les communes et en partenariat avec les instances locales : SMPBA et Parc naturel marin en particulier. Il dispose de compétences d'intervention en régie, complétées de prestations.

1^{ère} mission. Acquisition de données essentielles pour élaborer les programmes de travaux et le suivi de l'environnement

Bathymétrie, topographie, prélèvements & analyses physico-chimiques, suivis par sondes multi-paramètres, traitement et interprétation des données, rédaction des dossiers réglementaires et des dossiers de consultation des entreprises.

2^e mission. Opérations de dragage, de réensablement, de suivi des zones déjà réhabilitées du domaine public maritime, balisage et sécurisation de la navigation

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-maritime/une-competence-sur-mesure>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/favoriser-la-navigabilite>

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/rehabilitation-domaine-public-maritime>



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

3^e mission. Valorisation des sédiments de dragage

Gestion à terre des sédiments extraits des ports asséchants et de leurs chenaux d'accès dans des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Une recherche constante de voies de valorisation des sédiments de dragage pour faire de ce matériau une ressource pour le territoire.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/valorisation-sediments-de-dragage>



5200 m³
de sédiments valorisés

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 6 MÉTIERS



HYDROGRAPHE



Réalisation de levés
bathymétriques et topographiques
pour la construction des projets de
dragage et réensablement.
Contrôle du balisage

263 balises

160 h
de levés bathymétriques
et topographiques



**DIRECTRICE DES PÔLES
MARITIME ET COURS
D'EAU**



TECHNICIEN PROJECTEUR



Réalisation des plans
et études en appui à
l'élaboration
des projets de dragage
et de réensablement

50 projets



**RESPONSABLE
DU PÔLE MARITIME**

Coordonner les études et la maîtrise d'œuvre
des travaux maritimes et terrestres



7 MARINS EMBARQUÉS



Réalisation des travaux de dragage et
de réensablement avec DRAGON :
la drague aspiratrice stationnaire du
SIBA

216 jours de dragage

39 000 m³ dragués

9

**marchés
de travaux**



TECHNICIENNE VALORISATION



Gestion de l'exploitation des ICPE
et des projets de valorisation des
sédiments de dragage

7 ICPE

exploitées par le SIBA !

TEMPS FORTS 2025 DU PÔLE MARITIME

RÉENSABLEMENTS

45 800 m³ de sable mobilisés :

- 15 800 m³ pour la commune de Lège-Cap Ferret par moyens mécaniques



- 27 000 m³ pour la commune d'Arcachon par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon dont 6700 m³ déplacés par moyens mécaniques

- 1800 m³ pour la commune de La Teste-de-Buch par moyens mécaniques
- 1200 m³ pour les plages des bassins de baignade de Lanton (700 T) et d'Arès (400 m³) et pour les plages d'Andernos (300 m³)

DRAGAGE SOUS COMPÉTENCE SIBA

- 2277 m³ de la zone de navigabilité de la Leyre par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon (du 8 septembre au 24 décembre 2025)

DRAGAGE SOUS MAITRISE D'OUVRAGE SMPBA (Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon)

- Port de Larros et ses chenaux à Gujan-Mestras : 9570 m³ par moyens hydrauliques à l'aide de la drague syndicale Dragon (du 6 janvier au 14 mars 2025)
- Chenaux d'accès aux entreprises nautiques de l'anse de l'Aiguillon à La Teste-de-Buch : 8600 m³ par moyens mécaniques (du 27 février au 11 avril 2025)



MAINTIEN DE LA NAVIGABILITÉ DES CHENAUX ET DES PORTS PAR OPÉRATIONS PONCTUELLES DE JETTING

● **Chenal de Tracasse : 3000 m³** par moyens nautiques à l'aide du Charron du Département de Charente-Maritime (du 28 avril au 15 mai 2025, d'une durée de 10 marées)

VALORISATION DES SEDIMENTS DE DRAGAGE

2025 est l'année de la mise en service de l'Unité de Gestion des Sédiments de Césarée à Gujan-Mestras. 8600 m³ de sédiments en provenance des Entreprises Nautiques (La Teste-de-Buch) sont stockés dans les bassins de l'UGS de Césarée.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/unites-de-gestion-des-sediments-de-dragage>

<https://tuba.fr/gerer-durablement-les-sediments-de-dragage-du-sud-bassin/>

<https://tuba.fr/terre-de-mers-7-tresors-insoupconnes-du-bassin-darcachon/>

La valorisation des sédiments de dragage :

● **Cette année, 5210 m³ de sédiments ont été valorisés :**

- **1300 m³** de matériaux ont été employés en couche de forme pour la piste cyclable de la COBAN reliant Biganos à Marcheprime sur 6 km.
- **1200 m³** pour le projet SEDIROAD® porté par l'entreprise Nexstone en valorisation de sédiments pour la technique routière.
- **2700 m³** valorisés sur la filière établie du support de culture par Suez Organique à Audenge.
- **10 m³** de sédiments préparés pour la fabrication de briques de terre crue.

● **2025 est aussi l'aboutissement du projet Sédiment-Terre** qui a montré que les sédiments de dragage pouvaient être valorisés en briques de terre crue dans la construction de local de supervision de l'UGS de Césarée.

<https://tuba.fr/quand-les-sediments-de-dragage-deviennent-des-briques-en-terre-crue/>

● Enfin, en fin d'année, **29 800 m³** de sédiments sont stockés dans les ICPE exploitées par le SIBA, autant de matériaux qui constituent une ressource locale pour l'aménagement du territoire.



TEMPS FORTS 2025 DU PÔLE MARITIME

(SUITE)

BALISAGE

- 17 voyants ont été remplacés

HYDROGRAPHIE

- Distance parcourue : 825 km
- Temps d'acquisition : 134,52 heures

SUIVI DES ZONES DÉJÀ RÉHABILITÉES

- Par prise de vue photogrammétrique en drone : **3 images orthoréférencées** ont été acquises pour le suivi des zones déjà réhabilitées pour un total de 4h45 de vol effectif.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/favoriser-la-navigabilite>



PÔLE HYGIÈNE & SANTÉ

Contrôler et conseiller au quotidien pour préserver la qualité de vie et la santé des habitants, le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé exerce des missions dans des domaines variés détaillés sur le site internet du SIBA

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/lhygiene-et-la-sante-publique>

LES MISSIONS DU PÔLE

- **L'hygiène de l'habitat :**
les visites des logements faisant l'objet de plaintes déterminent les éventuelles non-conformités réglementaires sur un plan sanitaire et les mesures correctives à apporter.
- **L'hygiène alimentaire :**
les contrôles effectués par le SIBA, en complément de ceux de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), visent à s'assurer que les locaux des établissements de restauration et les process de fabrication sont adaptés pour délivrer des produits sans danger pour la santé des consommateurs.
- **La lutte contre les nuisances sonores :**
le service d'hygiène et de santé instruit les plaintes qui nécessitent une mesure de bruit pour caractériser la nuisance, à savoir les bruits émis par les activités industrielles ou commerciales ou par les lieux diffusant de la musique amplifiée.
- **La lutte contre les nuisibles :**
rats, pigeons, le service d'hygiène assure des campagnes de traitement ou des interventions plus ciblées suivant les plaintes.
- **La lutte contre les moustiques :**
une équipe dédiée, renforcée durant les périodes les plus sensibles, procède à des traitements antilarvaires qui ciblent les espèces de moustiques dits communs. Pour lutter contre les moustiques tigres, dont les gîtes sont situés principalement dans les jardins privés, le SIBA a besoin de la mobilisation citoyenne pour leur couper l'eau. Vous trouverez des renseignements utiles sur le site internet du SIBA.
- **La surveillance de la qualité des eaux :**
la surveillance de la qualité des eaux de baignade est placée sous le pilotage de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le Service d'hygiène réalise en complément un autocontrôle des baignades intra-bassin. Au-delà de ce contrôle en saison estivale, est réalisé un suivi du milieu tout au long de l'année (cours d'eau, crastes, Bassin, etc.). Près de 1000 prélèvements sont ainsi assurés chaque année.



● **L'instruction des demandes d'urbanisme :**

chaque demande d'urbanisme est instruite par le SIBA au regard de l'assainissement des eaux usées, de la gestion des eaux pluviales et des règles d'hygiène. Le SIBA joue un rôle de conseil auprès des porteurs de projet et contrôle la conformité des ouvrages réalisés. Depuis les années 80, le SIBA impose notamment l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle.

● **L'assainissement non collectif :**

en régie, les agents du SIBA contrôlent les installations existantes (près de 2800 sites) et accompagnent les projets neufs.

Le service d'hygiène et de santé agit sous le pouvoir de police du Maire ou du Préfet suivant les situations rencontrées ; ses missions sont cadrées par un protocole d'accord signé avec l'Agence Régionale de Santé.

En 2025, le service d'hygiène et de santé a reçu 326 sollicitations sur l'ensemble des missions et a instruit 2486 demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et permis d'aménager).



UNE ORGANISATION POLYVALENTE ET AGILE

L'activité du Service d'hygiène enregistre des variations importantes au cours de l'année : par exemple les plaintes relatives à l'habitat sont plus fréquentes l'hiver, tandis que l'été est plus propice aux problématiques de nuisances sonores. Certaines activités sont assurées uniquement en période estivale (contrôle de la qualité des eaux de baignade ou lutte contre les moustiques beaucoup plus intense 6 mois de l'année). Le Service d'hygiène a mis en œuvre une organisation basée sur la polyvalence et l'agilité pour adapter et optimiser ses ressources humaines.



UNE ÉQUIPE DE 5 AGENTS POLYVALENTS

intervient sur un panel de missions assez large : hygiène de l'habitat, hygiène alimentaire, lutte contre les nuisances sonores, lutte contre les nuisibles, surveillance de la qualité des eaux.



UNE ÉQUIPE DE 2 AGENTS

directement affectée à la lutte contre les moustiques. Durant les périodes les plus sensibles au développement des larves, les agents des autres services viennent renforcer cette équipe.



DIRECTEUR

DU SERVICE INTERCOMMUNAL D'HYGIÈNE ET SANTÉ



UNE ÉQUIPE DE 6 AGENTS POLYVALENTS

assure l'instruction des demandes d'urbanisme et le contrôle des travaux.



1 AGENT

affecté au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Il reçoit l'aide des autres agents en hiver pour réaliser les contrôles périodiques réglementaires.



INFORMATIONS SUR :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/lhygiene-et-la-sante-publique>

Et plus spécifiquement sur la lutte contre les moustiques :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/lutter-contre-les-moustiques>



PÔLE COMMUNICATION & PROMOTION DU BASSIN

2 MISSIONS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE VIVANT TOUTE L'ANNÉE :

1. AGIR POUR UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE SUR 12 MOIS

- **Déploiement d'un marketing affinitaire ciblé** (hors vacances scolaires)
- **Production de contenus (print & web)** valorisant le territoire en toute saison
- **Mise en oeuvre d'actions de promotion coordonnées** : relations presse, campagnes médias, événementiel BtoB

OBJECTIF : soutenir une économie locale active toute l'année



Retrouvez l'intégralité
des actions 2025

2. CONSTRUIRE ET PORTER UN RÉCIT TERRITORIAL PARTAGÉ

- **Animation de la marque territoriale**, fédérant **870 acteurs publics et privés**
- **Déploiement du concept « Ici, commence la mer »** au service de la préservation de la qualité de l'eau
- **Gestion et animation du média digital public TVBA.fr** :
 - valorisation des patrimoines, du savoir-faire et de la vie locale ;
 - mise en lumière de l'action publique des 12 communes du SIBA.
- **Coordination et accompagnement des professionnels** pour assurer la cohérence des prises de parole

→ Stratégie de contenus 2025 :

Raconter le territoire tel un tour du monde en 80 km... sans quitter le Bassin

- mieux répartir les flux touristiques ;
- valoriser la richesse des 12 communes.





CHARGÉE DU MARKETING DIGITAL & ANIMATRICE DE LA MARQUE

Animation et mobilisation
des acteurs économiques autour
de la stratégie de marque
«Bassin d'Arcachon» :

870 acteurs

+ DE 50
relations presses
française et européenne

Gestion multi-canal
de l'écosystème digital
et marketing d'influence

Création & optimisation
des contenus web

Sur l'écosystème
Bassin d'Arcachon :



125 500 abonnés



80 000 abonnés

Sur l'écosystème
Marque Bassin d'Arcachon :



13 200 abonnés



5454 relations



CHARGÉE DE PROJETS PROMOTION & COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Animation du réseau
tourisme d'affaires :

300 acteurs du Bassin

Conception & coordination des
supports prints BtoB et BtoC
de la destination

Coordination réseaux
Côte Atlantique et SIRTACUI

Gestion multicanale de la
communication institutionnelle

LE PÔLE EN ACTION AUTOUR DE 7 MÉTIERS



AGENT ADMINISTRATIF

300 engagements
& suivis comptables

Gestion logistique
des accueils presse
et des stocks



DIRECTRICE DU PÔLE

Conjuguer « Préserver & Promouvoir »
le Bassin d'Arcachon



DESIGNER GRAPHIQUE PAO

Création, conception & réalisation de

80% des supports print et web
pour les **9 PÔLES DU SIBA**



CHARGÉE DE COMMUNICATION, PLANIFICATION ET COORDINATION DE PROJETS

12 000 numéros d'enregistrement

Planification des missions
du pôle et pilotage des tableaux de bord

Gestion des plans médias

Rédaction, gestion des appels d'offres
et marchés publics du pôle

Qualification de l'offre touristique
et recueil de données

Observatoire
des locations saisonnières



TVBA.fr

VOTRE MÉDIA
100% BASSIN D'ARCACHON

JOURNALISTES REPORTER DE TERRITOIRE TVBA

De la ligne éditoriale à la diffusion de

+ DE 1400 publications

+ 500 vidéos par an
sur **12 COMMUNES**

51 reportages et sujets
sur l'actualité du SIBA

Sur l'écosystème
Tuba.fr :



70 000 abonnés



23 100 abonnés



15 800 abonnés

TEMPS FORTS 2025

PROMOTION DU BASSIN

PRINTEMPS

- **Campagne « Pas besoin de partir loin pour faire le Tour du Monde »** avec diffusion du spot en télévision segmentée et géolocalisée ainsi que sur les plateformes digitales (Daylimotion...) et les médias sociaux (Méta).
Plus de **12,6 millions** de vidéos diffusées et près de **1 million** de clics sur notre site.
- **Campagne de contenus éditoriaux & sociaux spécifiques sur le Bassin à vélo**, portés par 3 médias experts sur le digital : Chilowé, Molow et Explora Project.
2 000 000 d'impressions
- **Participation à l'HEAVENT MEETING Cannes**, LE salon national dédié au tourisme d'affaires.
- **Publirédactionnel dans 4 quotidiens espagnols** ; El Correo Español, El País, Heraldo de Aragón, El Periódico de Catalunya **175 000** exemplaires

AUTOMNE

- **Campagne podcasts géolocalisés pour raconter le Tour du Monde.**
Diffusion sur le groupe public Radio France : France Inter, France info, France Culture.
813 000 impressions
- **Encartage du magazine de destination 12 mois sur 12, dans 2 titres nationaux :**
L'Express : **4000** exemplaires encartés pour les abonnés du département 75 ;
Géo : **4000** exemplaires encartés pour les abonnés des départements 75, 69 et 92.
- **Campagne de notoriété** à destination des clientèles germanophones (Allemagne et Suisse, en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle Aquitaine).

TOUTE L'ANNÉE

- **Rédaction d'une trentaine d'articles de blog sur le portail de la destination Bassin d'Arcachon, pour nourrir la stratégie du 12 mois sur 12 :** <https://bassin-arcachon.com/blog/>
- **Presse française & européenne**
 - **Relations presse et orchestration médiatique** : diffusion de 6 communiqués de presse ; organisation d'une vingtaine de voyages de presse sur-mesure, en partenariat avec Gironde Tourisme, CRTNA ou Contrat de Destination Côte Atlantique.
 - **Envoi d'un kit de presse** à destination de 100 journalistes ciblés.
 - **Participation au workshop IMM France**, networking incontournable du tourisme et des médias.



Mise en place d'un Observatoire des locations saisonnières sur les 12 communes membres du SIBA.

L'objectif dans un premier temps est de **comptabiliser et qualifier les offres locatives**, en disposant d'indicateurs fiables et transparents.

Les données recueillies permettront ainsi d'ajuster les modalités de location selon les spécificités locales.

TEMPS FORTS 2025

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Dès 2025, un nouveau narratif met en avant la raison d'être du SIBA à travers trois piliers :

- Agir pour la qualité de l'eau ;
- Préserver le cadre de vie ;
- Partager nos connaissances.

POUR INCARNER CE NOUVEAU NARRATIF...

plusieurs supports sont actualisés :

- **Évolution du site internet SIBA :**
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/>
 - Nouvelle arborescence, nouvelles rubriques
 - Nouvelle page d'accueil structurée
- **Nouvelle présentation générique du SIBA**
- **Création d'une carte interactive sur les chantiers du SIBA** (en cours, à venir, travaux terminés)
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/carte-travaux-siba>
- **Nouvelle signalétique sur les chantiers et ouvrages du SIBA**
- **Nouvelle scénographie et outils pour l'espace pédagogique l'Eau, ditorium**
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/eauditorium>
- **Nouveaux outils de communication pour l'ensemble des services du SIBA :** crastes et fossés, moustiques, visuels e-navigation, fiches et présentations techniques...
- **Émission Terre de Mers #6** « De la terre à la mer... l'eau de pluie, grand témoin de la vie du Bassin »
<https://tuba.fr/terre-de-mers-6-et-si-on-parlait-de-la-pluie/>
140 000 vues



AUTRES ACTIONS

- **Lancement d'une plateforme de bénévolat pour encourager à donner de son temps pour le Bassin** <https://bassinbenevolat.tuba.fr/>



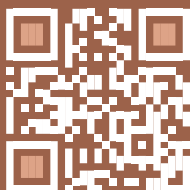
- **51 reportages TVBA sur l'actualité du SIBA :** chantiers en cours, restauration des zones humides, redimensionnement de canalisations, curage de fossés, vidéos pédagogiques...
<https://tuba.fr/les-actus-du-siba>

- **Mise en place d'un partenariat entre la Clinique d'Arcachon, Décathlon** (2 partenaires de la marque Bassin d'Arcachon) **et le SIBA :** distribution de tee-shirts anti-UV aux enfants hospitalisés.

Objectif : sensibiliser aux bonnes pratiques de l'usage des crèmes solaires (protéger sa peau tout en protégeant le Bassin d'Arcachon)



INFORMATIONS :



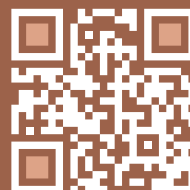
Site SIBA



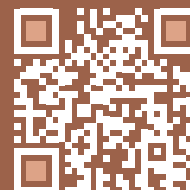
Actus du SIBA
(TVBA.fr)



Portail
de la destination

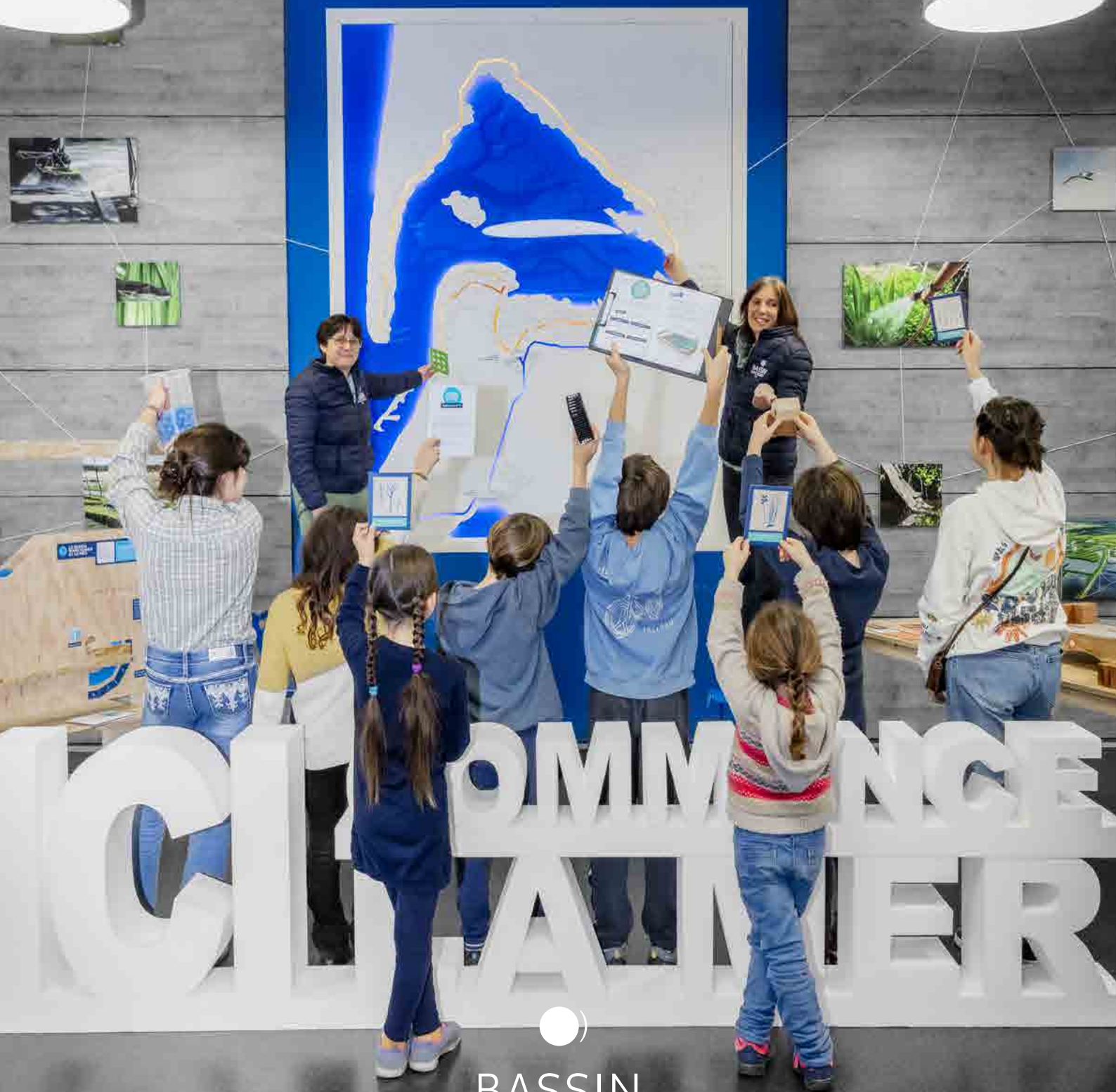


Site des partenaires
de la marque



Plateforme
Bassin bénévolat

L'EAU EN PARTAGE



ICI COMMENCE L'AVANTURE



BASSIN
D'ARCACHON

SIBA

www.siba-bassin-arcachon.fr

L'Eau, ditorium, espace
pédagogique du SIBA